

Bassin Méditerranéen profil d'écosystème



À propos du CEPF

Créé en 2000, le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques est l'une des principales initiatives mondiales permettant à la société civile d'influencer et de participer à la conservation des écosystèmes parmi les plus critiques au monde. Le CEPF est une initiative conjointe de l'Agence française de développement (AFD), de Conservation International, du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du gouvernement japonais, de la fondation John D. et Catherine T. MacArthur et de la Banque mondiale. Le CEPF est un mécanisme de financement unique dans le sens où il se concentre sur des zones biologiques prioritaires, au-delà des frontières politiques, et analyse les menaces à l'échelle du paysage. Ainsi, le CEPF cherche à identifier et soutenir, par une approche régionale plutôt que nationale, la protection de la biodiversité et implique un vaste ensemble d'institutions publiques et privées à travers ses efforts de coordination régionale.

introduction

Le bassin méditerranéen, qui s'étend sur 2 millions de kilomètres carrés et 34 pays, d'est en ouest du Portugal à la Jordanie, et de l'Italie au Cap-Vert du nord au sud, est l'un des 34 points chauds (Hotspot) de biodiversité de la planète, c'est-à-dire l'un des écosystèmes les plus rares et menacés au monde – l'un des plus critiques.

Ce statut, ainsi que l'importance d'un point de vue biologique, économique et culturel du bassin méditerranéen, ont mené le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF) à formuler une stratégie de conservation à l'échelle de la région. Cette stratégie, intitulée Profil d'écosystème du bassin méditerranéen, orientera les investissements du CEPF dans la région, pour un montant total de 10 millions de dollars de subventions qui seront accordées à la société civile. Plus qu'une simple stratégie, ce profil a vu le jour grâce à la contribution de plus de 90 organisations basées ou actives dans la région. Il fournira la trame des futurs efforts de protection de la biodiversité menés dans le bassin méditerranéen et de la coopération avec les bailleurs de fonds.



Cette habitante de Buoficha, en Tunisie, utilise une meule en pierre pour moudre son grain.
© Richard Anthony/FLPA/Minden Pictures

Développement du Profil d'Écosystème

Le CEPF applique un processus dit d'élaboration de "profils d'écosystème" pour identifier et énoncer une stratégie claire d'investissement pour chaque région à financer. Chaque profil traduit une évaluation rapide des priorités écologiques et des causes fondamentales de la perte de biodiversité dans un Hotspot donné.

Le profil d'écosystème du bassin méditerranéen a été développé sur la base d'une large consultation des acteurs régionaux de la protection de la biodiversité, de décembre 2008 à juillet 2010, sous la direction de Doğa Derneği (partenaire BirdLife en Turquie). L'équipe en charge de l'élaboration du profil comptait 12 organisations non gouvernementales, dont BirdLife International et ses partenaires régionaux, Conservation International, l'UICN, Plantlife International et la Tour du Valat. Leur collaboration a permis de développer ce profil et d'impliquer 80 autres organisations dans sa rédaction. L'investissement du CEPF dans ce profil a généreusement été complété par un appui technique et financier de la fondation Prince Albert II de Monaco et de la Fondation Mava pour la Nature.

Le profil d'écosystème représente une vue d'ensemble du Hotspot, notamment : son importance biologique dans le contexte mondial et régional, les impacts possibles du changement climatique, les principales menaces et les causes fondamentales de la perte de biodiversité, le contexte socioéconomique et enfin les investissements actuels pour la conservation. Il fournit un ensemble d'objectifs mesurables pour la protection de la biodiversité, identifie les lacunes et les opportunités d'investissement, déduisant ainsi les créneaux dans lesquels les investissements du CEPF auront la plus forte valeur ajoutée.

Le document présente également la stratégie d'investissement du CEPF dans la région sur une période de cinq ans. Elle comprend une série d'axes de financement stratégiques, appelés directions stratégiques, déclinés en priorités d'investissement qui précisent le type d'activités éligibles au financement du CEPF. Le profil d'écosystème ne décrit pas de projets spécifiques, ce sont les groupes de la société civile qui les développeront lors de leur demande de subvention auprès du CEPF.



Importance Biologique du Bassin Méditerranéen

Le Hotspot du bassin méditerranéen est l'une des régions les plus remarquables de la planète, de par sa grande diversité biologique et ses paysages spectaculaires. Au carrefour de deux masses continentales, l'Eurasie et l'Afrique, il présente des variations topographiques et des changements d'altitudes très marqués – du niveau de la mer à 4165 mètres à l'ouest (Maroc) et 3756 mètres à l'est (Turquie) – cette morphologie étant déterminante pour la biodiversité. La région possède un climat unique, avec des hivers frais et humides et des étés chauds et secs. Les précipitations annuelles varient de 100 millimètres à 3 000 millimètres, ce qui favorise des types de végétation très variés. Troisième Hotspot mondial en termes de diversité floristique, il compte environ 30 000 espèces végétales dont 13 000 sont endémiques ou uniques. De nouvelles espèces sont découvertes chaque année.

Le bassin méditerranéen abrite plus de 330 espèces de mammifères, parmi lesquelles 87 sont des mammifères terrestres endémiques au Hotspot, les plus nombreux étant les rongeurs, les musaraignes, les taupes et les hérissons. Pour ce qui est de l'avifaune, on dénombre 600 espèces, dont 16 endémiques. De nombreux oiseaux migrateurs traversent le bassin méditerranéen, empruntant différentes voies migratoires entre l'Europe et l'Afrique. On distingue 357 espèces de reptiles (dont deux espèces de tortues), parmi lesquelles 170 sont endémiques. Le bassin méditerranéen abrite également 115 espèces d'amphibiens dont 71 sont endémiques. Enfin, les poissons d'eau douce de la région, qui proviennent des riches faunes eurasiennes et africaines, représentent 400 espèces dont 253 sont endémiques.

La région tient son nom du mot *Mediterraneum*, qui signifie « mer au milieu des terres ». La partie marine du Hotspot couvre une superficie de 2 500 000 kilomètres carrés. Elle reçoit les influences marines de l'océan Atlantique par l'étroit détroit de Gibraltar, de la mer Noire par les Dardanelles ainsi que de la mer Rouge par le canal artificiel de Suez. Le canal de Sicile divise la mer Méditerranée en deux bassins distincts: la Méditerranée occidentale, plus influencée par l'Atlantique et la Méditerranée orientale. Ces bassins sont relativement déconnectés du fait de la circulation limitée de l'eau entre les deux.

Outre ses merveilles biologiques et géographiques, la région recèle des trésors d'histoire et de culture humaine. Elle a abrité des civilisations parmi les plus anciennes du monde, dont le plus vieil État souverain de la planète et la première république constitutionnelle, San Marin, datant de 301 apr. J-C. Les premières civilisations humaines (les anciennes civilisations de la Mésopotamie et de la vallée du Nil) ont commencé à occuper le bassin méditerranéen oriental à partir du 4ème millénaire av. J-C. La mer Méditerranée est progressivement devenue à la fois le cœur de la civilisation occidentale et l'axe principal de circulation des marchandises vers les richesses de l'Orient, du premier millénaire apr. J-C jusqu'à la deuxième moitié du second millénaire apr. J-C. Les habitants de la région parlent de nombreuses langues, l'arabe étant la langue officielle la plus commune.



Phoque moine de Méditerranée (*Monachus monachus*)
© Cem Orkun Kirac

Objectifs de Conservation

Le Profil d'écosystème traduit l'engagement du CEPF envers des objectifs de conservation qui comportent des éléments à la fois thématiques et géographiques, déterminés sur des bases scientifiques. La réalisation de ces objectifs quantitatifs pourra être mesurée tout au long de la mise en œuvre. La biodiversité d'un Hotspot ne saurait être préservée à long terme sans que ces objectifs ne soient atteints ; ils constituent donc un ensemble de cibles prioritaires pour le CEPF. Ils peuvent être définis à trois niveaux – espèces, sites et paysages – liés entre eux sur le plan géographique : les paysages contenant les sites qui eux abritent les espèces. Ils sont aussi liés sur le plan fonctionnel : pour qu'une espèce puisse être préservée, le site qui l'abrite doit être protégé ; les paysages terrestres ou marins doivent continuer à fournir les services écosystémiques, comme l'apport d'eau douce ou la prévention des inondations et des tempêtes, essentiels aux sites et aux espèces.

La définition des objectifs de conservation suit une procédure ascendante, qui fixe des objectifs au niveau des espèces, à partir desquels sont développés les objectifs à l'échelle des sites, puis des corridors. Il faut ainsi avoir une connaissance détaillée du statut de conservation de chaque espèce. Le Profil d'écosystème du bassin méditerranéen identifie 555 espèces mondialement menacées selon la définition de la Liste rouge de l'UICN (2008). La stratégie se concentre sur 219 espèces menacées présentes dans les pays éligibles au financement du CEPF.

Partant du fait que la préservation des espèces dépend de celle des habitats, les rédacteurs du profil ont identifié les Zones Clés pour la Biodiversité comme cibles des actions de conservation. Il s'agit de sites importants pour la sauvegarde d'espèces mondialement menacées, d'espèces à aire de répartition limitée, d'assemblages d'espèces spécifiques à certains biomes ou encore de sites exceptionnels de rassemblement d'espèces grégaires. Au total, 1 110 ZCB ont été identifiées dans ce profil, couvrant une superficie de plus de 40,7 millions d'hectares, soit environ 19,5 % de la surface terrestre du Hotspot. Parmi ces sites, 512 contiennent des habitats côtiers et marins. Par ailleurs, 17 corridors de biodiversité prioritaires ont été identifiés, comprenant 435 zones clés pour la biodiversité. Ces corridors sont essentiels à la protection des circulations et des liens nécessaires aux espèces menacées, en particulier pour leur adaptation à long terme aux changements climatiques. Les corridors sont indispensables à la résilience des écosystèmes et leur permettent de fournir des services essentiels aux communautés naturelles et humaines. Ils revêtent une importance primordiale pour les résultats de conservation à long terme.



Un magot (*Macaca sylvanus*) épouille un de ces congénères. Le magot est le seul primate du bassin méditerranéen, et se rencontre encore dans quelques forêts reliques du Maroc et de l'Algérie. © Ingo Arndt/Minden Pictures

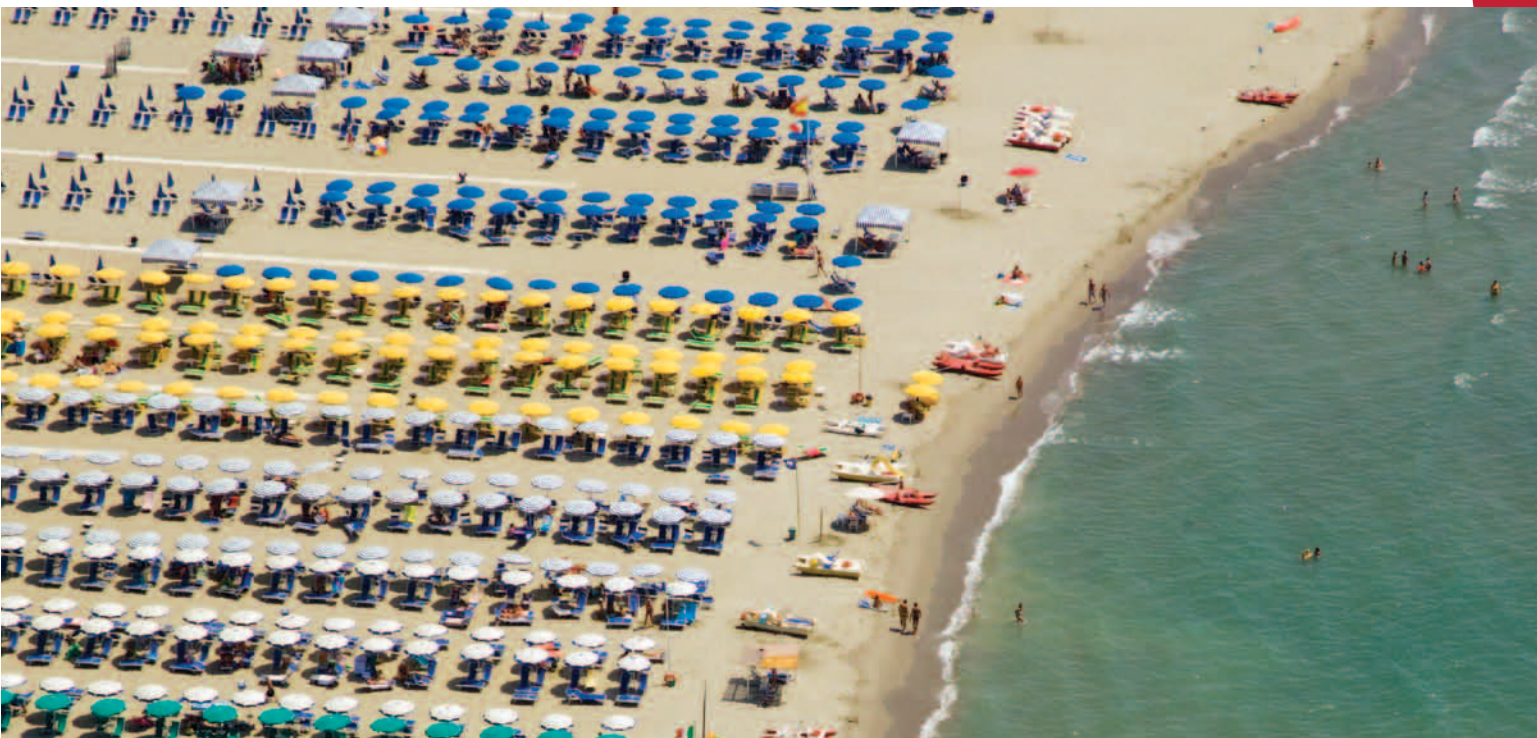
Les Menaces

Le bassin méditerranéen fait l'objet d'investissements importants, bien qu'inégalement distribués, pour la protection de l'environnement. Malgré cela, de nombreuses menaces immédiates et à long terme persistent, principalement d'origine anthropique. L'intensification du tourisme et la croissance démographique exacerbent ces menaces, mettant à rude épreuve des ressources déjà limitées en eau, en terres et en énergie. Le développement d'infrastructures touristiques, côtières et urbaines, la surexploitation des ressources naturelles et notamment de l'eau, à but commercial ou de subsistance, continuent de dégrader et de détruire l'environnement à un rythme alarmant. La dégradation et la perte d'habitats pour l'agriculture contribuent également à rendre la région et sa biodiversité plus vulnérables aux répercussions négatives des changements climatiques.

Ces menaces directes résultent d'une combinaison de facteurs défavorables : densité élevée de population, absence de réponses coordonnées à l'échelle du bassin méditerranéen, pauvreté, manque de moyens d'actions et conditions climatiques particulières. La croissance et le développement durable de la région passent par l'amélioration de la gestion des paysages terrestres et marins du Hotspot. Les capacités des gouvernements et organisations non gouvernementales doivent être renforcées pour assurer un succès durable de la protection de la biodiversité.

Les changements climatiques d'origine humaine affectent directement les écosystèmes méditerranéens. D'après les chercheurs, les changements climatiques se traduiront par une augmentation de la moyenne des températures annuelles, de la fréquence des pics de chaleurs estivales, surtout dans les parties sud et est du bassin. Les prévisions à long terme indiquent un assèchement général de l'ensemble du bassin méditerranéen, avec une diminution des précipitations annuelles de 20 à 30% sur les 50 prochaines années.

Ces prévisions de réchauffement et sécheresse ont des implications importantes pour la conservation des écosystèmes méditerranéens. La fréquence des pics de chaleur et sécheresses est directement liée à celle des incendies, en particulier dans le sud et l'est du Hotspot. Les changements climatiques sont aussi une source de préoccupation car l'augmentation de la demande en eau associée à la diminution du niveau de précipitations assèchera les cours d'eau, habitat essentiel pour de nombreuses espèces endémiques.



Investissements Actuels

Les principaux bailleurs de fonds multilatéraux en Méditerranée sont l'Union européenne et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Entre 1992 et 2009, chacun a en moyenne investi 14 millions de dollars par an dans des projets de conservation de la biodiversité. A travers les partenariats de mise en œuvre avec le PNUD, la Banque mondiale et le PNUE, le FEM a apporté plus de 447 millions de dollars dans le bassin méditerranéen, dont 175,2 millions (26,3%) consacrés à des projets liés à la biodiversité. L'Union européenne contribue à la protection de l'environnement du bassin méditerranéen grâce à différents mécanismes et instruments financiers dont le programme LIFE, qui cible particulièrement la protection de la biodiversité.

Par ailleurs, des fondations internationales autres ONG actives dans la collecte de fonds pour la conservation interviennent aussi comme bailleurs de fonds, comme la Société zoologique de Francfort et la Société royale pour la protection des oiseaux. La conservation de la biodiversité du Hotspot reçoit également l'appui de fondations et de fonds fiduciaires privés, ainsi que de sociétés privées et d'individus. Parmi ces derniers, on trouve la fondation MAVA, le fonds Arcadia, la fondation Rufford, la fondation Cariplo et les fonds caritatifs Pew.

La répartition géographique des financements n'est cependant pas équitable. L'Union européenne cible principalement les pays du nord du bassin méditerranéen, notamment les territoires macaronésiens de l'UE (îles Canaries, Açores et Madère). Les autres sous-régions – le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et les Balkans, et le Cap-Vert – reçoivent surtout l'appui du FEM et d'autres agences multilatérales et bilatérales qui visent des pays moins développés. Ce sont également des zones prioritaires pour certaines fondations et ONG.



Créneau et stratégie d'investissement du CEPF

Les investissements du CEPF dans le bassin méditerranéen se concentreront sur six corridors écologiques et 50 des zones clés pour la biodiversité à protéger en priorité. Vingt autres zones clés pour la biodiversité, sites très vulnérables et irremplaçables au sein de cinq autres corridors, feront l'objet d'investissements ciblés. Certains de ces sites abritent les derniers littoraux vierges du bassin méditerranéen. Au total 15 pays sont éligibles aux financements du CEPF.

Le créneau d'action du CEPF consistera à travailler avec l'ensemble des acteurs impliqués dans les activités de conservation de la biodiversité et dans le développement économique des pays du bassin méditerranéen, afin de promouvoir la création ou le maintien de partenariats dans les corridors et les sites prioritaires. Ces partenariats auront pour objectif de réduire les impacts du développement économique sur les ressources et les écosystèmes naturels essentiels aux grandes communautés. Par ailleurs, les moyens de maintenir les bénéfices de l'exploitation des terrains montagneux tout en limitant la conversion des espaces naturels en terres agricoles seront examinés. Ces approches tireront les leçons de développements non durables observés dans d'autres parties du bassin méditerranéen, et de nouvelles méthodes seront introduites. L'empreinte écologique des activités humaines est bien plus marquée dans la partie nord de la Méditerranée que dans la partie sud. Pour préserver les espaces naturels et leur riche biodiversité, il importe donc d'investir dès aujourd'hui dans la partie du sud du Hotspot pour infléchir les itinéraires de développement vers des voies de moindre empreinte écologique.

À l'heure actuelle, peu d'organisations soutiennent le rôle essentiel de la société civile dans la conservation des principales zones clés pour la biodiversité et des bassins où se trouvent ces zones. Nombre de ces territoires clés pour la biodiversité sont très peuplés et les habitants qui y vivent dépendent de l'eau disponible et d'autres ressources naturelles. Au sein du Hotspot, c'est la société civile qui est la mieux placée pour mener les efforts de protection durable des sites et stimuler la création de partenariats entre les gouvernements et le secteur privé, pour la conservation de la biodiversité.



Les montagnes du Haut-Atlas, au Maroc.
© David Cottridge/npl/Minden Pictures

directions stratégiques et priorités d'investissement du CEPF

1 DIRECTIONS STRATÉGIQUES

Encourager l'implication de la société civile dans la Gestion Intégrée des Zones Côtières pour réduire les effets négatifs du développement littoral dans trois corridors prioritaires (sud-ouest des Balkans; péninsule de Cyrénaïque et les montagnes, plateaux et zones humides du Tell algérien et de la Tunisie) et dans 20 zones clés pour la biodiversité marine et côtière dans d'autres corridors

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

- Soutenir l'implication de la société civile dans le développement et la mise en

œuvre de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) et à l'adoption des meilleures pratiques pour intégrer la conservation de la nature dans le secteur du tourisme

- Sensibiliser et orienter les choix de l'industrie du tourisme européenne et des professionnels du tourisme en faveur de meilleures pratiques environnementales.
- Appuyer les acteurs locaux afin qu'ils développent et bénéficient de l'écotourisme, à travers la diversification des activités liées au tourisme et la création de sources de revenus alternatives

2 DIRECTIONS STRATÉGIQUES

Instaurer une gestion durable des bassins versants, par l'utilisation raisonnée des ressources en eau, en mettant l'accent sur les corridors prioritaires (1) du massif de l'Atlas, (2) des monts Taurus, (3) de la vallée de l'Oronte et des monts Liban et (4) du sud-ouest des Balkans

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

- Création et contribution à des initiatives de gestion intégrée des bassins-versants sur des bassins pilotes et application de meilleures pratiques pour réduire les répercussions négatives d'infrastructures mal planifiées

- Appui aux politiques de Gestion intégrée des bassins versants et à l'élaboration et l'exécution de lois par le renforcement des capacités et un plaidoyer à tous les niveaux appropriés
- Appui aux mécanismes de financement innovants de protection et réhabilitation d'écosystèmes d'eau douce et de bassins versants traditionnels
- Soutien à l'adaptation aux changements climatiques par l'amélioration de la gestion de l'eau dans les zones agricoles, et en permettant la connectivité entre les zones clés pour la biodiversité
- Partager et réutiliser les enseignements et bonnes pratiques tirés d'autres expériences de gestion intégrée de bassins hydrographiques, menées dans d'autres parties de la Méditerranée

De l'aboutissement du profil d'écosystème résultent quatre directions stratégiques. En se concentrant sur ces grands objectifs, le CEPF soutiendra la réduction des effets dévastateurs de l'industrie du tourisme avant qu'elle ne devienne aussi problématique au sud qu'elle ne l'est déjà au Nord de la Méditerranée. Ce soutien sera complété par l'incitation à une utilisation rationnelle de l'une des ressources les plus rares : l'eau. Le CEPF abordera les aspects écologiques et économiques de la consommation d'eau, à l'échelle des bassins versants principalement, mais aussi aux niveaux locaux et nationaux le cas échéant. Parce qu'elles sont fortement vulnérables et irremplaçables, certaines zones clés pour la biodiversité du Hotspot demanderont une attention plus soutenue. À cet effet, le CEPF œuvrera au renforcement du réseau actuel d'aires protégées. Les actions cibleront en majorité six corridors prioritaires et 70 zones clés pour la biodiversité.

3

DIRECTIONS STRATÉGIQUES

Améliorer la conservation et le statut de protection de 44 zones clés pour la biodiversité



PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

- Création de nouvelles aires protégées et promotion d'une gestion améliorée des aires protégées existantes par le développement et la mise en œuvre de plans de gestion durable
- Développement de mécanismes financiers pour soutenir les aires protégées tout en renforçant des sources de revenus durables et en encourageant la gestion communautaire des zones clés prioritaires pour la biodiversité
- Sensibiliser à l'importance des zones clés prioritaires pour la biodiversité, notamment celles qui abritent des plantes et des espèces marines irremplaçables

4

DIRECTIONS STRATÉGIQUES

Construire un leadership stratégique et une coordination efficace des investissements du CEPF à travers une équipe régionale de mise en œuvre



PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

- Construction d'un vaste réseau d'organisations de la société civile, dont l'action dépasse les frontières institutionnelles et politiques pour atteindre les objectifs de conservation décrits
- Faire le lien entre les différents réseaux actifs en Méditerranée pour aligner les investissements comparables et canaliser les projets de financement vers les zones prioritaires qui ont en le plus besoin

Zones d'investissement du CEPF

Le CEPF ciblera ses investissements sur 6 corridors de conservation de la biodiversité, comprenant 50 sites-clés pour la biodiversité parmi les plus prioritaires de la région. Ces 6 corridors sont :

- le Sud-Ouest des Balkans
- Montagnes, plateaux et zones humides du Tell algérien et de Tunisie
- Monts de l'Atlas
- Monts Taurus
- Péninsule de Cyrénaïque
- Vallée de l'Oronte et Monts du Liban



De plus, 20 sites-clés pour la biodiversité seront également ciblés par le CEPF. Ces sites abritent nombre d'espèces menacées d'importance cruciale et fournissent des services écosystémiques essentiels. En particulier, sept de ces sites hébergent certains des derniers espaces littoraux préservés du bassin méditerranéen. Au total, 15 pays bénéficieront des investissements du CEPF (pour être éligibles, les pays doivent être signataires de la Convention sur la diversité biologique et être clients de la Banque mondiale).



conclusion

Le Hotspot du bassin méditerranéen est l'une des merveilles biologiques de la planète. Le CEPF, source de financements destinée à la société civile, cherche à compléter les fonds obtenus des agences gouvernementales et d'autres bailleurs de fonds. Il a aussi vocation à inspirer des projets innovants pour la conservation. L'élaboration de ce profil d'écosystème détaillé et de la stratégie d'investissement du CEPF a été possible grâce à une consultation approfondie des acteurs locaux. C'est un tournant majeur pour la conservation dans la région. Pour la première fois, les menaces qui pèsent sur le bassin méditerranéen dans son ensemble ont été évaluées, et une stratégie a été développée à l'échelle régionale. Il s'agit d'une étape essentielle pour garantir l'avenir de ce trésor naturel. Les bailleurs de fonds ont aussi l'opportunité de fournir un soutien coordonné aux acteurs de la conservation actifs dans la région.



Le CEPF remercie la Fondation Prince Albert II de Monaco et la Fondation MAVA pour le soutien apporté à la réalisation du Profil d'écosystème du Bassin Méditerranéen.



Grenouille turque (*Rana holtzi*)
© Ali Ihsan Gokcen



www.cepf.net

Critical Ecosystem Partnership Fund
Conservation International

2011 Crystal Drive, Suite 500
Arlington, VA 22202 USA

cepf@conservation.org

Le nectar des fleurs constitue l'essentiel de la nourriture du Souimanga de Palestine (*Nectarinia osea*).

© Hanne & Jens Eriksen/naturepl.com



CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND